



Section Océan Indien

Ordre du jour :

- Validation du compte-rendu de l'AG 2020 (vote)
- Rapport moral du président (vote)
- Rapport financier par le Trésorier (vote)
- Rapport d'activités
- Prévisionnel 2022 (activités, élections, ...)
- Questions diverses

VENDREDI 12 NOVEMBRE 2021
ASSEMBLEE GENERALE



shutterstock.com · 1153070903



Section Océan Indien

VENDREDI 12 NOVEMBRE 2021
ASSEMBLEE GENERALE

Validation du compte-rendu de l'AG 25 septembre 2020

➤ VOTE



Section Océan Indien

VENDREDI 12 NOVEMBRE 2021
ASSEMBLEE GENERALE

Rapport moral de la Présidente

➤ VOTE

VENDREDI 12 NOVEMBRE 2021
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE – RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉS

Section Océan Indien



VENDREDI 12 NOVEMBRE 2021

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE – RAPPORT FINANCIER

Section Océan Indien

Période
Septembre 2020
au 8 novembre 2021

Résultat
Solde positif de 55,08 €

Les CHARGES :		Les PRODUITS :	
2020 - Du 25/09/2020 au 31/12/2020		2020 - Du 25/09/2020 au 31/12/2020	
Frais du Comité Régional du 02/09/2020	88,00 €	2ème reversement national 2020	541,20 €
Frais de l'AG au Dina <u>Morgabine</u>	690,00 €		
Services bancaires	9,20 €		
Sous-total	787,20 €	Sous-total	541,20 €
2021 - Du 1er/01/2021 au 30/10/2021		2021 - Du 1er/01/2021 au 30/10/2021	
Gerbe de fleurs - décès de JC DUMAY	96,00 €		
LA POSTE achat de timbres	25,92 €	Remboursement frais bancaires	2,30 €
Services bancaires	32,00 €	1er reversement national 2021	452,70 €
Sous-total	153,92 €	Sous-total	455,00 €
Montant total des charges	941,12 €	Montant total des produits	996,20 €

VENDREDI 12 NOVEMBRE 2021
ASSEMBLEE GENERALE – RAPPORT FINANCIER

Section Océan Indien

Compte courant AITF Section OI

+ 7 554,44 €
Solde au 24/09/2020



+ 7 609,52 €
Solde au 8/11/2021

Livret Orange ordinaire
AITF Section OI

+ 5 232,59 €
Solde au 24/09/2020



+ 5 233,11 €
Solde au 8/11/2021

VENDREDI 12 NOVEMBRE 2021

ASSEMBLEE GENERALE – RAPPORT FINANCIER

Section Océan Indien

Période
novembre 2021
à fin octobre 2022

Un déséquilibre de 665 €

Les CHARGES :		Les PRODUITS :	
2021 - Du 1er/11/2021		2021 - Du 1er/11/2021	
Frais de l'AG au Dina <u>Morgabine</u> 12/11/2021	700,00 €	2ème reversement national 2021	500,00 €
Services bancaires	4,60 €		
Représentation Section océan Indien - 1 Nuitée hôtel pour 3 représentants	300,00 €		
Sous-total	1 004,60 €	Sous-total	500,00 €
2022 - Du 1er/01/2021 à octobre 2022		2022 - Du 1er/01/2021 à octobre 2022	
Réunions par <u>micro-régions</u>	480,00 €	1er reversement national 2022	355,00 €
Services bancaires	35,40 €		
Sous-total	515,40 €	Sous-total	355,00 €
Montant total des charges	1 520,00 €	Montant total des produits	855,00 €

VENDREDI 12 NOVEMBRE 2021
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE -LE COMITÉ RÉGIONAL

Section Océan Indien

❑ 8 REUNIONS DEPUIS LA DERNIERE AG DU 25 SEPTEMBRE 2020 :

2020 : 1 réunion en octobre 2020

2021 : Le 02/02/2021 – 04/03/2021 – 08/04/2021 – 27/05/2021 – 08/07/2021 – 02/09/2021 – 21/10/2021

❑ ORGANISATION PAR THEMATIQUES:

- ✓ Relations CNFPT – Journées réseau (référente : Soraya + Christian)
- ✓ Communication externe et interne : nous n'avons pas désigné de représentant puisque le contexte n'était pas trop favorable
- ✓ Lien avec les GT nationaux (référente : Aude)

❑ CHANGEMENT AU SEIN DU COMITE REGIONAL :

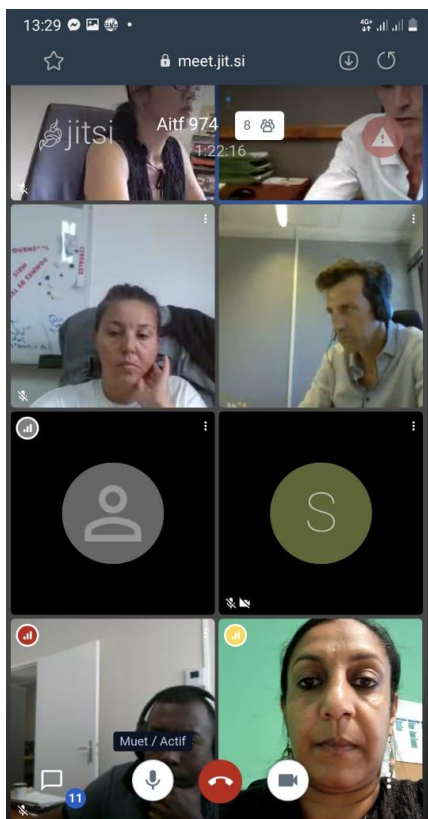
- Départ :
 - ✓ JC DUMAY
 - ✓ S LAPORTHE – Vice-Présidente



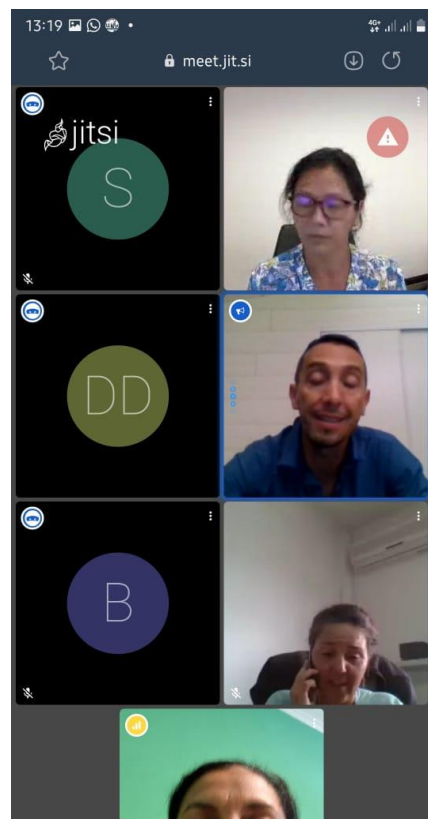
A TOUS LES
MEMBRES DU COMITE

Section Océan Indien

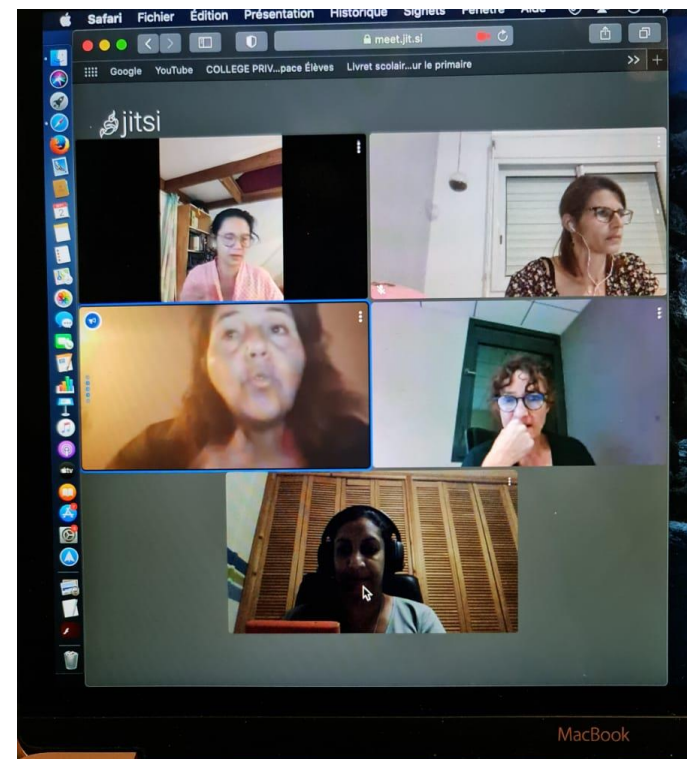
VENDREDI 12 NOVEMBRE 2021
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE -LE COMITÉ RÉGIONAL



RUN du 4 MARS



RUN du 8 AVRIL



RUN du 2 septembre
Made in fem'

Réunion des Instances Nationales 2021

Section Océan Indien

☐ **CONSEIL D'ADMINISTRATION :**

- ☐ 19 mars 2021 de 10h00 à 16h00 PAR UNE VISIO ZOOM AVEC UN VOTE NUMÉRIQUE

☐ **BUREAU NATIONAL :**

- Réunion des 26 et 27 janvier 2021 – Approuvé par le Bureau National du 23 février 2021
- Réunion des 23 et 24 février 2021 – Approuvé par le Bureau National du 30 mars 2021
- Réunion des 6 et 7 avril 2021 et points 12 (MIT) reporté le 14 avril 2021 et point 15 (financier / AG) reporté le 26 avril 2021 – Approuvé par le Bureau National du 15 juin 2021



Section Océan Indien



Statuts approuvés par l'Assemblée Générale Extraordinaire

réunie le 15 mai 2018 à Montpellier

Article 1 : Objet

Fondée en 1937, l'Association des Ingénieurs des Villes de France a pris le nom d'Association des Ingénieurs Territoriaux de France.

L'Association des Ingénieurs Territoriaux de France a pour objet de créer une synergie entre les cadres A et/ou A+ de la filière technique de la Fonction Publique Territoriale afin de constituer

VENDREDI 12 NOVEMBRE 2021 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE – RÉUNIONS NATIONALES

Représentant Section OI :

- L CHOPINET – Présidente
- M RIVAT – représentant régional au CA

Statuts approuvés par l'Assemblée Générale Extraordinaire

réunie le 3 mai 2021 à Montpellier

Article 1 : Objet

Fondée en 1937, l'Association des Ingénieurs des Villes de France, **devenue** l'Association des Ingénieurs Territoriaux de France, **prend** le nom d'Association des **Ingénieur.e.s et Ingénieur.e.s en Chef** Territoriaux de France (AITF).

L'Association des **Ingénieur.e.s et Ingénieur.e.s en Chef** Territoriaux de France a pour objet de créer une synergie **au sein et** entre les cadres

VENDREDI 12 NOVEMBRE 2021 ASSEMBLEE GENERALE –DONNEES NATIONALES

Section Océan Indien

Année	Nombre nouveaux adhérents
2014	319
2015	224
2016	271
2017	255
2018	292
2019	230
2020	194



Nouveaux adhérents 2020 par région

Régions	Nombre	taux adhérents / région	Nouveaux / région	Pourcentage Nouveaux adhérents / ad par région
Ile-de-France	552	14,94%	25	4,53%
Bretagne - Pays de la Loire	476	12,88%	30	6,30%
Rhône Alpes–Auvergne	421	11,39%	21	4,99%
Provence	363	9,82%	23	6,34%
Sud Ouest - Limousin	291	7,88%	21	7,22%
Est	258	6,98%	14	5,43%
Midi-Pyrénées	219	5,93%	10	4,57%
Languedoc–Roussillon	188	5,09%	11	5,85%
Centre-Ouest	182	4,93%	5	2,75%
Côte d'Azur - Corse	167	4,52%	6	3,59%
Nord	166	4,49%	6	3,61%
Normandie	160	4,33%	9	5,63%
Océan Indien	133	3,60%	9	6,77%
Antilles Guyane	119	3,22%	4	3,36%
TOTAUX	3 695	100,00%	194	

VENREDI 12 NOVEMBRE 2021 ASSEMBLEE GENERALE –DONNEES NATIONALES

Section Océan Indien



Nombre de radiés en 2020 par régions

Régions	Nombre d'adhérents	Nombre radiés	Pourcentage radiés / adhérents régions
Ile-de-France	552	51	9,24%
Bretagne - Pays de la Loire	476	14	2,94%
Rhône Alpes–Auvergne	421	29	6,89%
Provence	363	14	3,86%
Sud Ouest - Limousin	291	16	5,50%
Est	258	17	6,59%
Midi-Pyrénées	219	31	14,16%
Languedoc–Roussillon	188	14	7,45%
Centre-Ouest	182	19	10,44%
Côte d'Azur - Corse	167	19	11,38%
Nord	166	24	14,46%
Normandie	160	20	12,50%
Océan Indien	133	3	2,26%
Antilles Guyane	119	29	24,37%

TOTAUX

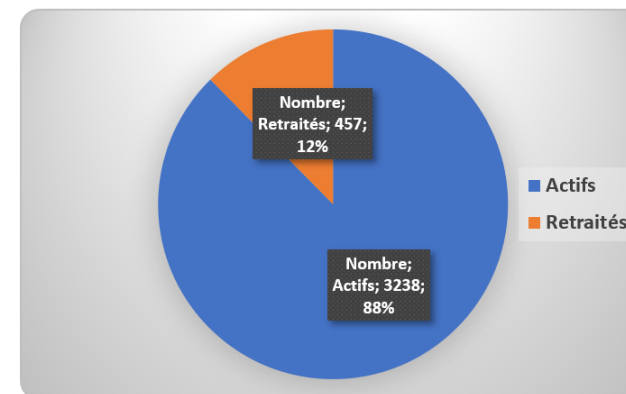
3 695

300



Répartition des adhérents en fonction de la position administrative

Année	Nombres d'adhérents	Actifs		Retraités	
2016	4 336	3890	89,71%	446	10,29%
2017	4 284	3823	89,24%	461	10,76%
2018	4 102	3651	89,01%	451	10,99%
2019	4 049	3579	88,39%	470	11,61%
2020	3 695	3238	87,63%	457	12,37%





Section Océan Indien

VENDREDI 12 NOVEMBRE 2021 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE – RÉUNIONS NATIONALES

14 - Proposition de montant de cotisations 2022, dont membres associés (David VIENNEY / Vincent BIMBARD)	DV et VB proposent plusieurs évolutions et un rabais exceptionnel en 2022 de plus ou moins grande importance.				
		2021	2022	2022 Rabais 25%	2022 Rabais 10%
	Actif	128	128	96	115
	Actif 1ère année	83	64	//	//
	Actif 2ème année	83	128	96	115
	Retraité	67	64	48	57
	Elève IEC (1ère	0	64	//	//

année INET)				
Elève IEC (1ère / déjà adhérent)	83	64	?	?
Elève IEC (2ème année Poste)	83	128	96	115
Membre associé	//	90	?	?
DV 1ère année prix d'appel et deuxième année prix normal VB svt adhésion en juin sinistre déclaré en 2nd semestre JPS favorable sur 2 années - pb / assurance ce n'est pas viable				

LES ADHERENTS DE LA SECTION OCEAN INDIEN

Section Océan Indien

EVOLUTION :

DEC. 2014	=>	101 adhérents
DEC. 2015	=>	105 adhérents
SEPT. 2016	=>	111 adhérents
SEPT. 2017	=>	120 adhérents
OCT. 2018	=>	135 adhérents (sur 4457 soit 3,03 %)
NOV. 2019	=>	137 adhérents (sur 3947 soit 3,47 %)
SEPT. 2020	=>	136 adhérents (sur 3781 soit 3,6 %)
NOV. 2021	=>	128 adhérents (sur 3695 soit 3,46 %)

➤ 14 arrivées sur la période 2020-2021

NOUVEAUX ADHERENTS DEPUIS OCTOBRE 2020 :

RIVIERE	Emmanuel	Collectivité territoriale de la Réunion
LEPINAY	Audrey	Saint-Denis (La Réunion)
ARMAND	Jimmy	Salazie
AHAMADA	Hounaifi	CC du Centre-Ouest
BIGOT	Pascal	Saint-Joseph
FONTAINE	José-Gabriel	CA Territoire de la Côte Ouest (TCO)
ALBIAC	Janice	Département de la Réunion
NONET	Joelle	Région de la Réunion
CLOTAGATIDE	Clotagatide	Département de la Réunion
DAESSLE	Emmanuel	CA du Sud
CADET	Raphaël	Département de la Réunion
KAUFMANT	Thierry	Département de la Réunion
PIFFARELLY	Sébastien	Département de la Réunion
YOUSOUFOU	Soulaimana	Département de Mayotte

AITF

ASSOCIATION DES INGÉNIEUR.E.S ET
INGÉNIEUR.E.S EN CHEF TERRITORIAUX
DE FRANCE

Section Océan Indien

28-29 MAI 2020
MONTPELLIER

LES RENCONTRES NATIONALES DE L'INGÉNIERIE TERRITORIALE

LES TRANSITIONS
NUMÉRIQUES AU CŒUR DES
POLITIQUES PUBLIQUES
TERRITORIALES DURABLES



le
AITF

**ÉVÈNEMENT
REPORTÉ**

SAVE THE DATE : 4 et 5 MAI 2021

VENREDI 12 NOVEMBRE 2021

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE -LE COMITÉ RÉGIONAL

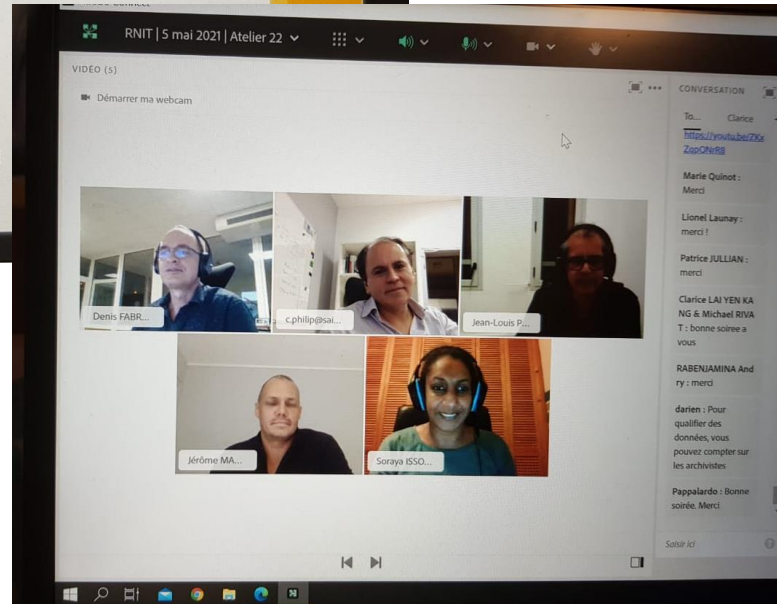
Réunions nationales en visio-conférence le 5 mai 2021

RNIT 2021 « la transition numérique au cœur des territoires durables »

Merci

- Soraya ISSOP MAMODE, Secrétaire Régionale Adjointe AITF Océan Indien
 - soraya.issopmamode@gmail.com
- Denis FABREGUE – Directeur de Réunion THD (Région Réunion)
 - denis.fabregue@reunionthd.re
- Jean-Louis PEGOU – Chargé de mission « Transformation Numérique » au TCO (Territoire de la Côte Ouest)
 - jean-louis.pegou@tco.re
- Jérôme MARIANNE – DSI de la SEMTO
 - jerome.marianne@semta.re
- Christian PHILIP – DSI de la Mairie de Saint-Denis
 - c.philip@saintdenis.re

LES RENCONTRES NATIONALES DE L'INGÉNIEUR TERRITORIALE
LES TRANSITIONS NUMÉRIQUES AU CŒUR DES POLITIQUES PUBLIQUES
TERRITORIALES DURABLES
4-5 MAI 2021 à distance





Section Océan Indien

Développement d'une infrastructure numérique performante au service d'un territoire insulaire durable à la Réunion

Cet atelier présentera des retours d'expériences innovantes et complémentaires, de transformations numériques sur les territoires de La Réunion et au bénéfice de ses habitants.

La connexion internet avec l'extérieur dans le contexte insulaire et particulier de la Réunion, ainsi que du déploiement du réseau Gazelle (Fibre THD) afin de couvrir 100% des communes de l'île avec un relief et les contrastes locaux entre les zones urbanisées et les zones très retirées.

La vision d'un maître d'ouvrage intercommunal pour la mise en place d'un outil numérique et pour le développement de l'administration électronique.

L'illustration par un délégataire de transports publics et scolaires intercommunaux, avec les outils mis en place pour les usagers et notamment la billettique urbaine et scolaire.

Le témoignage de la ville de Saint-Denis sur le développement de son portail télé-services et sur son partenariat avec la société locale Arpège, pour développer un dispositif innovant.



Section Océan Indien

L'ORGANISATION ET LES INSTANCES

L'AITF ne reçoit aucune subvention de l'Etat et est indépendante de tout parti, groupement politique, syndical ou confessionnel.

- **L'Assemblée Générale**, réunie une fois par an, comprend tous les membres à jour de leur cotisation.
- **Le Conseil d'Administration** de 46 membres administre l'association dans le cadre des orientations définies par l'Assemblée Générale.
- **Le Bureau National**, organe exécutif composé de 18 membres élus par le Conseil d'Administration, assure l'administration permanente de l'Association.
- **Le Comité des Sages** est constitué des anciens Présidents et Premiers Vice-Présidents nationaux.
- **Les 14 sections régionales** pour être plus proche des adhérents.
- **Les 20 groupes de travail nationaux** thématiques.
- **La Commission Carrière** réfléchit aux orientations statutaires proposées par les pouvoirs publics et répond aux sollicitations des adhérents sur leur situation professionnelle.
- **La Commission des Aîné(e)s** est chargée d'anticiper et de suivre les évolutions législatives concernant la retraite des fonctionnaires et permet de continuer à s'investir dans l'association.

LES ASSURANCES

Gabriel HAUSER, chargé de mission

CONTRAT DE GROUPE (nettement plus avantageux qu'une souscription individuelle)
=> les garanties souscrites par l'AITF pour ses adhérents sont contractées pour nous couvrir en cas de difficulté dans l'exercice de notre profession.

NOTE GENERALE RELATIVE A L'APPLICATION DES GARANTIES :

C'est auprès de Gabriel HAUSER, chargé de mission "Assurances AITF depuis 2011 que les adhérents à jour de leurs cotisations doivent adresser leur demande motivée par mail (gh.gabriel.hauser@gmail.com).

Cette démarche a été cadrée dans une procédure mise en place entre SMACL Assurances et AITF pour limiter les demandes aux seuls adhérents à jour de leur cotisation et éviter les abus.

176 sollicitations en 2019 (contre 196 en 2018, 127 en 2017, 113 en 2016, 163 en 2015 et 197 en 2014), dont :

- 66 sollicitations (contre 62 en 2018 et 36 en 2017) ont été transmises à SMACL Assurances (41 pour une protection juridique, 20 pour le service d'information juridique et 5 pour une perte de revenus),
- 12 refusées (non-adhérent ou pas à jour de cotisation)

Le reste relevant d'une réponse juridique simple pouvant être donnée par le chargé de mission Assurances ou relevant de la carrière (transfert vers les membres de la COM'CAR pour réponse).

27.850,01 € de frais d'avocats remboursés aux collègues en 2019 + les coûts des procédures longues reportées d'année en année + les coûts des temps de traitements des dossiers juridiques par notre assureur et ses services juridiques (information juridique et protection juridique).

Section Océan Indien

1 – l'information juridique

Une convention "INFORMATION JURIDIQUE" est incluse aux garanties contractées par l'AITF auprès de SMACL Assurances depuis 2018.

Ce service d'information juridique a vocation à apporter réponse à toutes vos interrogations.

Le service d'information juridique a été sollicité par 48 adhérents AITF au cours de l'année 2019.

Ce service apporte à tous les adhérents à jour de leur cotisation :

- * une assistance au quotidien et un gain de temps dans la recherche d'informations ;
- * la possibilité de recevoir un courrier type suite à l'appel téléphonique ;
- * la fiabilité et la pertinence des informations délivrées quelle que soit l'évolution du droit ;
- * des réponses simples, immédiates et traitées en toute confidentialité ;
- * un accès à des juristes experts qualifiés et formés en permanence.

Le service d'information juridique est assuré par téléphone du lundi au vendredi de 8 h à 19 h (heure métropole).

Le numéro vert d'accès au service d'information juridique sera transmis, par le chargé de mission Assurances, à tout adhérent à jour de ses cotisations faisant une demande par mail pour accéder à ces informations d'ordre professionnel.

Section Océan Indien

2a – la protection juridique

La garantie protection juridique vise à défendre les intérêts des carrières des ingénieurs mis en cause au titre de leur fonction, ou à exercer le recours pour la réparation de dommages subis dans le cadre de leur fonction.

Par contre il est normal que ces garanties couvrent la seule sphère professionnelle, excluant de fait les litiges privés, et tous les litiges professionnels relevant d'un arbitrage devant les Prud'hommes.

Cette garantie prévoit également les conseils juridiques dans le cadre d'un litige engageant une procédure, mais ces derniers, en raison du monopole en la matière des avocats, entrent dans le cadre de litiges déclarés ou de procédures engagées.

Ce contrat a pour objet d'assurer votre défense devant les tribunaux et instances juridictionnelles.

La protection juridique doit être sollicitée par écrit, via votre chargé de mission assurance.

La SMACL pourra proposer des coordonnées d'avocats spécialisés, conformément à la loi si l'adhérent les sollicite par écrit. Toutefois, dans tous les cas, puisque les honoraires des avocats demeurent "libres", il est fortement conseillé de solliciter un devis avant tout engagement de procédure, à solliciter l'accord de notre assureur et à vérifier l'adéquation des tarifs pratiqués avec les plafonds d'honoraires couverts par SMACL Assurance à tous nos adhérents.

Section Océan Indien

2b – la protection juridique - Recours collectif à l'initiative de l'association AITF

Objectif : défendre les intérêts de la profession d'ingénieur territorial

Il s'agit de permettre à l'AITF de solliciter directement l'assureur afin de lancer une étude sur un sujet où des décisions contraires à l'intérêt de ses membres seraient adoptées et dont l'association estime qu'elles sont entachées d'illégalité.

Cette prestation vise à éviter que plusieurs membres de l'AITF sollicitent l'assureur et les avocats individuellement pour un même litige.

Section Océan Indien

3 – la garantie perte de revenus / pertes financières

En cas de suspension de fonction, de radiation contestée, pour raisons disciplinaires ou judiciaires, et en cas de fin de détachement sur un emploi fonctionnel, les titulaires sur emploi fonctionnel, les titulaires sur emploi non fonctionnel et les Ingénieurs en détachement sont concernés par ces garanties de "perte de revenus et perte financière".

La présente garantie a pour objet de compenser pour partie la perte de revenus que peut être amené à subir un assuré titulaire sur emploi non fonctionnel, ou titulaire sur emploi fonctionnel et en détachement, placé en situation de suspension de fonction dans l'attente d'une décision disciplinaire ou judiciaire définitive.

Section Océan Indien

4 – la garantie responsabilité civile / dommages corporels

La garantie responsabilité civile / dommages corporels couvre notamment :

- * La personne morale sociétaire, l'AITF
- * Les représentants légaux ou statutaires et les administrateurs dans l'exercice de leurs fonctions au sein de la personne morale sociétaire ainsi que les personnes qui se sont substituées dans l'exercice desdites fonctions.
- * Les préposés et chargés de mission, rémunérés ou non, pendant leur service pour le compte de la personne morale sociétaire, y compris lorsqu'ils effectuent des stages dans des structures extérieures à celle de la personne morale sociétaire, sous réserve que le lien de préposition subsiste
- * Les membres adhérents de la personne morale sociétaire participant aux activités garanties
- * Les collaborateurs et aides bénévoles prêtant leurs concours aux activités de la personne morale sociétaire
- * Les personnes, mineures ou majeures, placées sous la garde ou la surveillance de la personne morale sociétaire, ainsi que celles accueillies par elle dans le cadre des activités garanties ou y participant

Sont également assurés en RC et dommages corporels, toutes les personnes (notamment collaborateurs et aides bénévoles) prêtant occasionnellement et gratuitement leur concours à la personne morale sociétaire, pour les activités que celle-ci organise, anime ou surveille, ou pour les services qu'elle administre, gère ou exploite.



Section Océan Indien



La Newsletter 2021 :

**AITF**
ASSOCIATION DES INGÉNIEURS
TERRITORIAUX DE FRANCE
Section Océan Indien

▶ AITF OI- NEWS
Newsletter
Janvier 2020

NEWS' COMCAR
L'année 2019 a été chargée au niveau de la commission carrière, notamment avec la loi de transformation de la fonction publique.
Vous trouverez ici une sélection d'articles résumant rapidement l'année 2019 :

- Retranscription de la loi article par article et les premiers décrets d'application, notamment celle de la CAP :
 - [La Loi de transformation](#)
 - [Décryptage des articles](#)
 - Les premiers décrets :
 - [Compte Personnel d'activité](#)
 - [Recours au Télétravail](#)
 - [Procédure et Indemnité de rupture conventionnelle](#)
- [La parité dans la fonction publique, notamment le référentiel du plan d'actions à mener par les collectivités de + de 20 000 habitants.](#)
- [La CAP du SDIS comprends maintenant les fonctionnaires n'ayant pas la qualité de sapeur-pompier \(clin d'œil à notre ancien référent COMCAR\)](#)

Cette année, la COMCAR a également été sollicitée par des adhérents sur leurs carrières personnelles et a été amenée à leurs fournir des informations sur la mise à jour du 3 mars 2016 sur les emplois de direction. Vous trouverez ci-joint un résumé du CDG 59 sur le sujet : http://www.cdg59.fr/fileadmin/services/documentation_carrieres/cdg-info/annex_2008/cdg-info2008-1.pdf

Pour votre information et question relatives à votre carrière d'ingénieur territorial, le représentant de la Commission Carrière est à votre disposition :

BORIS VIGNE
0693 009 839
boris.vigne@laposte.net

**AITF**
ASSOCIATION DES INGÉNIEUR.E.S ET
INGÉNIEUR.E.S EN CHEF TERRITORIAUX
DE FRANCE

Techni.Cités

Changement de partenaire en matière de revue technique et de communication

VENDREDI 12 NOVEMBRE 2021

ASSEMBLEE GENERALE – LES PROCHAINES RÉUNIONS

Section Océan Indien

- **Réunion nationale PARIS – 10 et 11 décembre 2021 représentées par :**
 - Clarice LAI YEN KANG - Trésorier - représentante de la Présidente au CA ;
 - Michaël RIVAT - Représentant régional au Conseil d'Administration National ;
 - Boris VIGNE – Représentant de la Commission Carrière ;
- **RNIT :**
à METZ les 28 et 29 mai 2020 (+ réunions et AG) :

Thème abordé :

TRANSITION NUMERIQUE AU CŒUR DES TERRITOIRES DURABLES



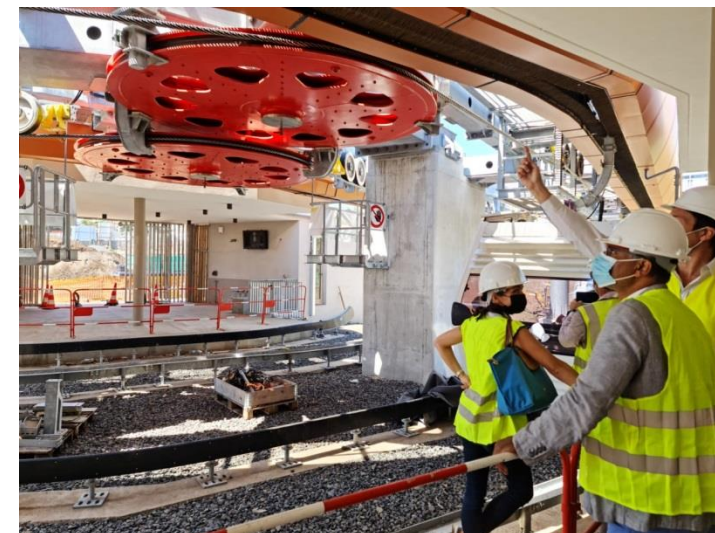
Section Océan Indien



VENDREDI 12 NOVEMBRE 2021 ASSEMBLEE GENERALE – VISITE DE CHANTIER



TRAVAUX DU TELEPHERIQUE Du 2 septembre 2021



AITF

ASSOCIATION DES INGÉNIEURS ET
INGÉNIEURS EN CHEF TERRITORIAUX
DE FRANCE

Section Océan Indien



VENDREDI 12 NOVEMBRE 2021 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE – VISITE DE CHANTIER

TRAVAUX DU TELEPHERIQUE

Du 2 septembre 2021



AITF

ASSOCIATION DES INGÉNIEUR.E.S ET
INGÉNIEUR.E.S EN CHEF TERRITORIAUX
DE FRANCE

Section Océan Indien

VENREDI 12 NOVEMBRE 2021 ASSEMBLEE GENERALE – VISITE DE CHANTIER TRAVAUX DU TELEPHERIQUE Du 2 septembre 2021



VENDREDI 12 NOVEMBRE 2021
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE – VISITE DE CHANTIER

Section Océan Indien



RIFSEEP
du 24 septembre 2021



VENDREDI 12 NOVEMBRE 2021
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE – RAPPORT D'ACTIVITÉS

Section Océan Indien





PROGRAMME À VENIR

Section Océan Indien

- Visites (St Philippe + téléphérique)
- Rencontre directrice CNFPT
- Renouvellement de la convention AITF OI / CNFPT
- Rencontres adhérents par micro-région
- Relancer les journées techniques



VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2020

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Merci de
votre attention

